

STYLISTIQUE

par

L. DELATTE

L.A.S.L.A.

Université de Liège

UNE MICROANALYSE STYLISTIQUE (Tacite, Annales, XIII, 15)

Les documents qui ont fait l'objet d'une description dans la communication précédente peuvent être utilement exploités au niveau du style. Je voudrais en faire la démonstration, en me fondant sur les listes de fréquence et les relevés grammaticaux.

J'ai choisi de procéder à une microanalyse d'un chapitre des Annales de Tacite (XIII, 15). Cet essai entrepris sans idée préconçue, sinon celle que le style de Tacite évoque le style poétique, montrera l'intérêt d'une analyse quantitative du fait littéraire.

Je propose de mettre en exergue à cet exposé, une réflexion d'un linguiste russe, Iouri Lotman, dans un livre intitulé "*La structure du texte poétique*", p. 234.

"L'étude de la fonction artistique des catégories grammaticales est équivalente, dans des relations déterminées, au jeu des structures géométriques dans les aspects spaciaux de l'art. Certains linguistes

pensent que l'élément esthétique, dans le texte, est exclusivement réservé aux "images". Cette idée implique que seule une couche peu importante de l'oeuvre est organisée artistiquement. Mais, la découverte de la fonction esthétique de la structure grammaticale permet de voir toute l'épaisseur du texte comme esthétiquement active."

Cette réflexion, qui met en évidence la valeur stylistique des éléments grammaticaux, justifie l'étude qui suit.

Par ailleurs, dans une certaine mesure, je m'inspirerai de la Nouvelle Critique et, dans ce cadre, de la stylistique structurale, telle qu'elle a été élaborée, entre autres, par Michael Riffaterre, un des plus brillants critiques de notre temps. Il s'agit d'une approche du fait littéraire très différente de la critique littéraire traditionnelle, dont le subjectivisme est si évident que les résultats d'une telle analyse éclairent plus la personnalité du critique que la personnalité de l'auteur critiqué.

La stylistique structurale est, en fait, une description linguistique objective du texte littéraire, le style étant compris comme "un soulignement (emphasis) expressif, affectif ou esthétique ajouté à l'information transmise par la structure linguistique, sans altération de sens" (Riff. p. 30). Cette mise en relief qui impose certains éléments de la séquence verbale à l'attention du lecteur n'apparaît que lorsque ces éléments sont un écart par rapport à une norme. Qu'est-ce qui constitue la norme ? Est-ce la langue en général ? Est-ce un genre littéraire ? Est-ce la langue poétique, lorsqu'on étudie un poète ? Toute définition prête à discussion. M. Riffaterre croit éviter tout reproche

de subjectivité en prenant comme norme, le contexte même du texte qu'il étudie.

Tout écart, par rapport à ce contexte, sera ressenti comme stylistiquement actif. Cette position n'est pas sans présenter quelque inconvénient mais elle évite à coup sûr le subjectivisme et l'arbitraire. En partant de ce principe, M. Riffaterre fonde la stylistique textuelle, c'est-à-dire finalement l'explication de texte sur deux critères : le contraste et la convergence. La convergence est l'accumulation d'une série de procédés stylistiques indépendants en un seul endroit du texte. Nous n'aurons pas à nous préoccuper ici de ce critère qui concerne plus les images que le texte lui-même. Par contre, le second critère est mieux adapté à notre étude : l'effet de contraste résulte de l'apparition dans le discours d'un terme inattendu.

Tel est l'essentiel de la doctrine de M. Riffaterre. J'emploierai un peu la même technique. Je comparerai le chapitre 15 à l'ensemble des Annales, après avoir montré les différences et les ressemblances avec d'autres oeuvres latines, historiques et poétiques. La comparaison, au niveau des catégories grammaticales mettra en relief le parti qu'on peut tirer de simples dénombremens pour faire apparaître certaines caractéristiques stylistiques d'un texte.

*

*

*

Voici le texte du chapitre 15 du livre XIII des Annales :

Turbatus his Nero et propinquo die quo quartum decimum aetatis annum Britannicus explebat, uolutare secum modo matris uiolentiam, modo ipsius indolem, leui quidem experimento nuper cognitam, quo tamen fauorem late quaesiuisset. Festis Saturno diebus inter alia aequalium ludicra regnum lusu sortientium euenerat ea sors Neroni. Igitur ceteris diuersa nec ruborem adlatura; ubi Britannico iussit exurgeret progressusque in medium cantum aliquem inciperet, inrisum ex eo sperans pueri sobrios quoque conuictus, nedum temulentos ignorantis ille constanter exorsus est carmen, quo euolutum eum sede patria rebusque summis significabatur. Unde orta miseratio manifestior, quia dissimulationem nox et lasciuia exemerat. Nero intellecta inuidia odium intendit; urgentibusque Agrippinae minis, quia nullum crimen neque iubere caedem fratris palam audebat, occulta molitur pararique uenenum iubet, ministro Pollione Iulio praetoriae cohortis tribuno, cuius cura attinebatur damnata ueneficii nomine Locusta, multa scelerum fama. Nam ut proximus quisque Britannico neque fas neque fidem pensi haberet olim prouisum erat. Primum uenenum ab ipsis educatoribus accepit tramisitque exoluta aluo parum ualidum, siue temperamentum inerat ne statim saeuiret. Sed Nero lenti sceleris impatiens minitari tribuno, iubere supplicium ueneficae, quod, dum rumore respiciunt, dum

parant defensiones, securitatem morarentur. Promittentibus
 dein tam praecipitem necem quam si ferro urgeretur cubi-
 culum Caesaris iuxta decoquitur uirus cognitis antea uenenis
 rapidum.

On trouvera, dans le tableau ci-dessous, la répartition des diverses catégories grammaticales.

Substantifs	74	36,6 %
Adjectifs	21	10 %
Adjectifs pronoms	16	8 %
Verbes	45	22,5 %
Adverbes	20	10 %
Prépositions	6	3 %
Conjonctions de Coordination	9	4,5 %
Conjonctions de Subordination	11	5,5 %
	-----	-----
	202	100 %

Une telle distribution ne présente guère de signification en elle-même. On constate que la catégorie des substantifs est prédominante; cependant, une telle constatation ne prendra toute sa valeur que si on peut, grâce à une comparaison avec un état de langue donné, établir qu'il s'agit d'une caractéristique de l'auteur étudié.

Mais le problème n'est pas si simple qu'il y paraît à première vue, car les études entreprises jusqu'à présent dans ce domaine font ressortir que la répartition des parties du discours est liée au genre littéraire. On sait que les Anciens maintenaient la distinction des genres avec une grande rigueur.

Quintilien, dans ses *Institutions Oratoires*, insiste souvent sur la nécessité de ne pas confondre les genres, même s'il y a –surtout s'il y a– entre certains d'entre eux de grandes affinités. Pline le Jeune, dans une lettre adressée à Titinius Capito (v, 8), qui lui suggérait d'écrire de l'histoire, se montre réticent, car il y a, dit-il, de grandes différences entre l'éloquence du barreau et le style de l'histoire :

“Sans doute, le discours et l'histoire ont beaucoup d'éléments communs, mais bien des caractères sont opposés même dans ces éléments que l'on croirait communs : l'un et l'autre racontent mais chacun d'une manière différente ... L'un recherche, par-dessus tout, la force, l'âpreté, la fougue, l'autre veut de l'étendue, de l'agrément et même de la grâce. Enfin, autres sont les mots, autres, les sonorités, autre, l'arrangement des mots :

postremo alia verba, alius sonus, alia constructio.

Cette dernière phrase illustre bien la différence entre ces deux genres.

Un autre témoignage est précieux dans ce domaine : Suétone, parlant du style d'Auguste, remarque que :

"son premier soin était toujours d'exprimer clairement sa pensée et, pour y mieux parvenir, pour ne jamais arrêter ni embarrasser l'esprit de ses lecteurs ou de ses auditeurs, il n'épargnait ni les prépositions qui déterminent le sens des mots ni les conjonctions qui lient les phrases et dont la suppression n'ajoute à la grâce du style qu'aux dépens de la clarté".

J'ai donc comparé ce chapitre à l'ensemble de l'oeuvre de Tacite, à la prose (Sénèque, Epîtres à Lucilius), à la prose historique (Salluste, *Catilina*, Tite-Live, Quinte-Curce), à la poésie épique (Virgile, *Enéide*) et à la poésie élégiaque (Tibulle) et aux Tragédies de Sénèque.

Cette comparaison est illustrée par un tableau que l'on trouvera en annexe.

La lecture des chiffres met en lumière diverses particularités du chapitre 15.

Tacite, plus que quiconque, utilise le substantif. Par contre, il emploie peu d'adjectifs-pronoms et peu de prépositions. Sur ces points, son style se rapproche davantage du style poétique que de la prose : ceci est particulièrement vrai de l'adjectif-pronom qui, par sa fonction même de suppléant du nom, favorise la négligence, le laisser-aller du style; rien n'est moins poétique que l'adjectif-pronom démonstratif, relatif, indéfini.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire ce texte de Sénèque : (Cons. à Polybe, ch. 24) : *In hoc vero, cuius tam explorata pietas, pro certo habendum est nihil esse illi posse acerbius quam si tibi hic casus ejus acerbus est, si te ullo modo torquet ...*

En ce qui concerne l'adjectif, on remarquera que Tacite en fait un usage plus abondant que les autres historiens, sans cependant atteindre le niveau de la poésie.

Mais ce qui reste le plus frappant dans cette comparaison est l'abondance anormale des substantifs. Une analyse plus détaillée nous montrera le but que Tacite désire atteindre, consciemment ou inconsciemment : ralentir la lecture de son oeuvre.

Ce chapitre comporte 74 substantifs dont 40 sont des mots de caractérisation, c'est-à-dire des mots de fréquence relativement faible, mais d'une grande restriction de sens et très précis.

On remarquera qu'ainsi, Tacite obtient l'effet de contraste dont parle Riffaterre : effet qui résulte de l'apparition dans le discours, d'un terme inattendu. A cet égard, il faut remarquer qu'il est vrai que le contraste dépend moins de la valeur du terme contrastant dans la langue que de son opposition avec un terme neutre dans le discours. Il me paraît évident cependant que l'effet sera plus frappant encore si le terme contrastant est un mot de fréquence peu élevée, ce qui est le cas dans ce chapitre.

Violentia, indoles, experimentum, lusus, rubor, cantum, irrisum, convictus, dissimulatio, lascivia, etc. sont des mots rares dans le *corpus* taciteen. Leur faible probabilité d'apparition dans les contextes où nous les rencontrons et l'absence complète de redondance imposent au lecteur un décodage total du message, c'est-à-dire une attention exceptionnelle concentrée sur la forme.

C'est ce que veut Tacite, me semble-t-il. Toute son œuvre tend à demander au lecteur une réflexion, des retours en arrière, bref un ralentissement de la lecture.

Ceci est plus vrai encore si l'on prend en considération la nature des substantifs employés par Tacite : concrets ou abstraits.

Dans ce chapitre, sur les 40 mots de faible fréquence, 20 sont des abstraits. Cette proportion est étonnante : dans un texte qui raconte une histoire, on attendrait plutôt un vocabulaire extrêmement concret. Mais Tacite n'emploie l'abstrait que dans un sens concret : chez lui, l'abstraction est une figure qui sublime et par conséquent poétise les choses : *violentia* ne signifie pas la violence, mais un caractère violent, *convictus*, dont le sens premier est société, ne se comprend pas immédiatement dans son sens de banquet. Il y a une autre caractéristique stylistique très importante qui relève de la définition même de l'abstrait, c'est ce que j'appellerai son universalité. L'abstraction, dans la mesure où elle représente un concept, où elle est une propriété des sujets, confère au contexte où elle apparaît, une valeur universelle, spatiale et temporelle.

Considérons la phrase : "*Unde orta miseratio manifestior quia dissimulationem nox et lascivia exemerat*". L'emploi de *lascivia*, *dissimulatio*, *miseratio* suggère que la phrase est une vérité de tous les temps et chez tous les peuples.

De là, le texte prend une coloration poétique et une ampleur tragique que n'auraient pu lui accorder des noms concrets : ceux-ci auraient banalisé l'expression. La structure même de la phrase conduit à des conclusions identiques : il s'agit en effet, d'une phrase nominale, sans verbe personnel exprimé. Et Benveniste, dans un des articles qui constituent son volume intitulé : *Problèmes de linguistique générale*, note avec raison que "une assertion nominale pose l'énoncé en dehors de toute localisation temporelle, modale et hors de la subjectivité du locuteur" (p. 160).

Voilà ce qu'on peut dire de la catégorie des substantifs. On pourrait naturellement pousser plus loin l'analyse.

Considérons la dernière phrase de ce chapitre :

... *Cubiculum Caesaris juxta decoquitur virus, cognitio antea venenis rapidum.*

Tacite y joint, de façon frappante, en forme de chiasme, deux hapax, *virus* et *decoquitur* à deux mots fréquents, *cubiculum* et *venenum*. L'intention stylistique est évidente. Les mots qui appartiennent à un vocabulaire de la vie de tous les jours (et l'on peut dire que *cubiculum* et *venenum* sont dans ce cas) et qui, hors des stéréotypes conventionnels, jurent avec le contexte,

sont donc mis en relief au même titre que les hapax et se chargent ainsi d'affectivité.

Voilà comment Tacite intervient subtilement dans son récit et marque, dans les mots, son émotion devant les préparatifs sordides de la mort de Britannicus.

*

*

*

J'étudierai, à présent, l'emploi des modes et des temps dans ce chapitre et l'on verra combien la grammaire est utile pour discerner les nuances de la pensée.

On remarque que tout ce qui concerne Néron agissant est à l'infinitif narratif ou à l'indicatif présent : *volutare - intendit - molitur - jubet - minitari - jubere - decoquitur*. Le reste se trouve aux temps passés : *evenerat - exorsus est - provisum erat - accepit - tramisit*.

Il faut aussi remarquer que les deux séries de verbes sont entrelacées de telle sorte que les verbes au passé mettent ceux qui sont au présent de l'indicatif et à l'infinitif narratif, d'autant plus en relief. Et l'on comprend bien cette insistance si l'on se souvient de la valeur affective de ces modes.

D'abord l'infinitif. Marouzeau, dans son *Traité de stylistique latine*, remarque, à la suite de Perrochat, *L'infinitif de narration en latin*, que l'infinitif de narration se présente moins comme une expression que comme une notation.

Notation sommaire, dont on se contente, entre autres, lorsque, pour réaliser une espèce de coup de théâtre, on énonce brutalement et sans préparation le fait nu ou bien lorsque l'action à rapporter est par elle-même si notable, si propre à faire un effet, qu'il suffit de l'énoncer sans détour. Et Perrochat ajoute, (pp. 77, 78) que les historiens

"dans leur désir de se constituer un style personnel, éloigné des procédés de la rhétorique banale, ont largement utilisé un type d'énoncé qui s'accordait avec leur goût de l'expression brève, mâle, nerveuse, en même temps qu'avec leur conception dramatique et pittoresque de l'histoire".

L'application au texte du chapitre 15 est évidente. *Volutare* relève de la seconde explication : c'est la préparation psychologique du crime, la bonne conscience que se donne le criminel, exprimée d'ailleurs par un intensif dont l'expressivité prend ici toute sa valeur. Par contre, *minitari* et *jubere* sont justifiés par la première nuance relevée par Marouzeau : lorsque, pour réaliser un coup de théâtre, on énonce brutalement le fait nu. Ici, en effet, c'est la décision finale, l'endurcissement de la volonté criminelle qui s'exprime. Et l'on remarque que Tacite, comme précédemment, emploie un intensif *minitari* dont la connotation de fébrilité est évidente.

Les indicatifs présents *intendit*, *molitur*, *jubet* et *decoquitur* sont des présents historiques. Riemann, *Syntaxe latine*, donne la valeur de ce mode : il présente les faits comme en voie d'accomplissement au moment même où l'on parle et mis, en quelque sorte, sous les yeux de l'auditeur ou du lecteur. Ainsi, le

lecteur a-t-il le sentiment qu'il participe à l'action. Cette remarque prendra plus de poids si l'on ajoute que l'indicatif présent est le temps de la poésie lyrique : c'est que, comme le fait remarquer P. Guiraud dans son ouvrage sur la Stylistique, la poésie est faite pour faire éprouver au lecteur les émotions et les passions à travers une forme qui, non seulement, les signifie mais encore les manifeste concrètement.

Je voudrais, pour terminer cette étude du verbe, dire quelques mots du participe, présent ou passé.

On sait qu'il s'agit d'un tour fréquent en latin : le participe permet de remplacer une proposition temporelle, causale, conditionnelle ou concessive. On trouve chez Salluste 12 % de formes participiales, 17 % chez César, 20 % chez Tite-Live, 21 % chez Quinte-Curce, 23 % chez Tacite. Mais dans notre chapitre, on trouve 15 participes sur 46 verbes, soit plus de 32 %.

Je vois plusieurs raisons à cette prédilection de Tacite pour les participes.

Tout d'abord, cet emploi est une contribution au souci général d'économie qui est le propre de la phrase taciteenne : le participe confère au style une densité, une concision, que n'apporte pas une proposition subordonnée circonstancielle, qui délaie la pensée en l'explicitant. Ceci est d'autant plus vrai que Tacite, dans ce chapitre, n'emploie aucune des particules dont souvent on accompagne le participe pour en préciser le sens : *vixdum*, *quippe*, *quasi*, *ut*, *nisi*, *etsi*, etc. Concision donc, mais aussi volonté délibérée de rendre plus difficile le décodage en obligeant le lecteur à rétablir lui-même la

nuance de la pensée de l'auteur.

Il y a, me semble-t-il, une seconde raison à cet emploi : G. Guillaume note, dans ses *Leçons de linguistique*, p. 170, que le participe passé est la forme morte du verbe. Cela est vrai. Le participe passé s'efface, s'estompe devant le verbe à un mode personnel : il exprime une idée importante pour le récit sans doute, mais secondaire par rapport aux verbes à un mode personnel qui lui sont proches dans la microchaîne de la phrase.

Cet emploi permet à Tacite d'hierarchiser sa pensée, même et surtout à un niveau subsyntaxique. Ainsi, *Turbatus*, cède le pas à *explebat* et, a fortiori, à *volutare*, qui, parce qu'il transgresse la norme de la régularité obligatoire d'un texte non artistique, est porteur d'une information capitale.

Ainsi, l'emploi du participe a permis, dans un chapitre consacré à l'un des grands événements du règne de Néron, de ramener tout le poids de l'attention sur les choses essentielles, exprimées elles-mêmes, soit à l'indicatif présent, soit à l'infinitif, et, dans un cas dont je voudrais dire un mot, au plus-que-parfait passif : *provisum erat*.

G. Guillaume ajoute, à la note à laquelle je viens de faire allusion, une réflexion qui nous aide à mieux cerner la pensée de Tacite. Voici ce qu'écrit Guillaume :

"Cette forme morte du verbe fait l'objet d'un traitement qui a cet effet de ressusciter le verbe, après sa mort, et de le conduire au-delà

de lui-même. Ce traitement anastatique, c'est l'addition d'un auxiliaire au participe passé, qui en fait un verbe second qui transcende et outrepassé le premier...

Le passé obtenu en se servant de l'aspect composé est toujours un passé résolu en une situation référée au présent''.

Cette conception éclaire le sens de *provisum erat*, au § 6. Tacite aurait pu écrire -et cela aurait correspondu à sa manière habituelle- *provisum*. Dans cette hypothèse, le participe n'eût pas eu grande importance. Au contraire, avec l'auxiliaire exprimé et malgré le *olim*, Tacite se réfère au présent: Britannicus est, actuellement, dans la situation de quelqu'un pour qui il avait été prévu que sa domesticité n'aurait ni foi ni loi. Et cette décision du passé prend un poids tragique dans les circonstances actuelles puisque c'est de ses précepteurs qu'il reçoit le poison: *Primum venenum ab ipsis educatoribus accepit*.

On conclura, de cet examen général des catégories grammaticales, que, chez Tacite, tout concourt à donner au texte une coloration tragique, et, dans ce sens, on peut parler de style poétique. On s'en étonnera moins lorsqu'on se souviendra que Quintilien, au livre X, 1 des *Institutions oratoires*, constate qu'il y a une grande parenté entre l'histoire et la poésie :

'' L'histoire a beaucoup d'affinité avec la poésie, dont elle ne se distingue guère qu'en ce qu'elle n'est point assujettie à un mètre régulier''.

Par ailleurs, les courbes de fréquence citées dans la communication précédente font apparaître d'une façon frappante comment le style taciteen s'intègre dans la série des poètes.

Qu'indiquent ces courbes ? Que le vocabulaire des poètes est plus riche, plus diversifié que celui des historiens, qu'il utilise moins de mots-outils et de mots thèmes, plus de mots de caractérisation. Ainsi, on constate que pour couvrir 60 % d'un texte historique, il faut 200 mots, mais que pour couvrir 60 % d'un texte poétique, il en faut 350 chez Ovide, Virgile et plus de 450 chez Horace. Or, chez Tacite, il en faut 350 aussi. Ceci montre combien le style de Tacite, par la richesse de son vocabulaire, se rapproche du style poétique.

Il y aurait bien autre chose à remarquer dans ce chapitre et, en particulier, la composition en structures binaires, je veux dire la juxtaposition de deux éléments qui sont en relation de synonymie ou en situation de conflit. Ici encore, il faut citer un texte de Riffaterre (p. 65) qui met bien en relief la valeur de ce procédé : "ce qui fait la structure stylistique d'un texte, c'est une séquence ... de groupes binaires dont les pôles (contexte, contraste par rapport à ce contexte) sont inséparables, inexistants indépendamment l'un de l'autre."

Voici les groupes binaires que l'on trouve dans notre chapitre :

*Turbatus his et propinquo die
modo matris violentiam modo ipsius indolem*

*levi ... cognitam ... quo quaesivisset
ceteris adlatura ... ubi jussit
sobrios convictus ... temulentos
patria rebusque summis
nox et lascivia
nullum crimen neque caedem fratris
parum validum sive temperamentum
dum rumore respiciunt, dum parant defensiones*

Il y a dans ce procédé répétitif, typique -notons-le-, de la poésie, quelque chose de lancinant qui évoque la marche inexorable du destin. Mais ces considérations sont en dehors de mon propos.

*

*

*

L'analyse que je viens de faire n'a explicité que deux des éléments qui, disait Pline le Jeune, distinguent l'éloquence de l'histoire : *alia verba ... alia constructio*. Il faudrait analyser aussi les sonorités, *alius sonus*, les comparer à d'autres oeuvres, par exemple, aux Lettres à Lucilius de Sénèque. Il s'agirait là d'un travail parfait pour l'ordinateur, dont la puissance s'accommode admirablement de telles recherches.

L. DELATTE

	Tacite Ann.XV, 14	Tacite	Salluste Catilina	Tite-Live Extraits	Quinte- Curce	Sénèque Lettres à Luc.	S. Tra- gédies	Tibulle Corpus	Virgile Enéide
Substantifs	36,6	36	32,5	32,4	31,2	21,5	33,5	29,5	34
Adjectifs	10	8,8	8,8	7,2	7	8,1	13,5	14	12
Adjectifs- Pronoms	8	7,8	12,5	10	11,3	16,5	10,6	12	8,5
Verbes	22,5	20	20,3	21,5	24,5	26,2	25	23	21,5
Adverbes	10	7,7	8	9,5	9	10	6,3	7	6
Prépositions	3	6	6,6	7,3	6	5,5	2,6	3	4
Conjonctions Coordination	4,5	8,8	7,6	7,4	7	7,5	6	8	10,5
Conjonctions Subordination	5,5	2,9	3,1	3,4	2,5	3,2	1,5	2,5	1,3

Répartition des catégories grammaticales exprimée en pourcentages